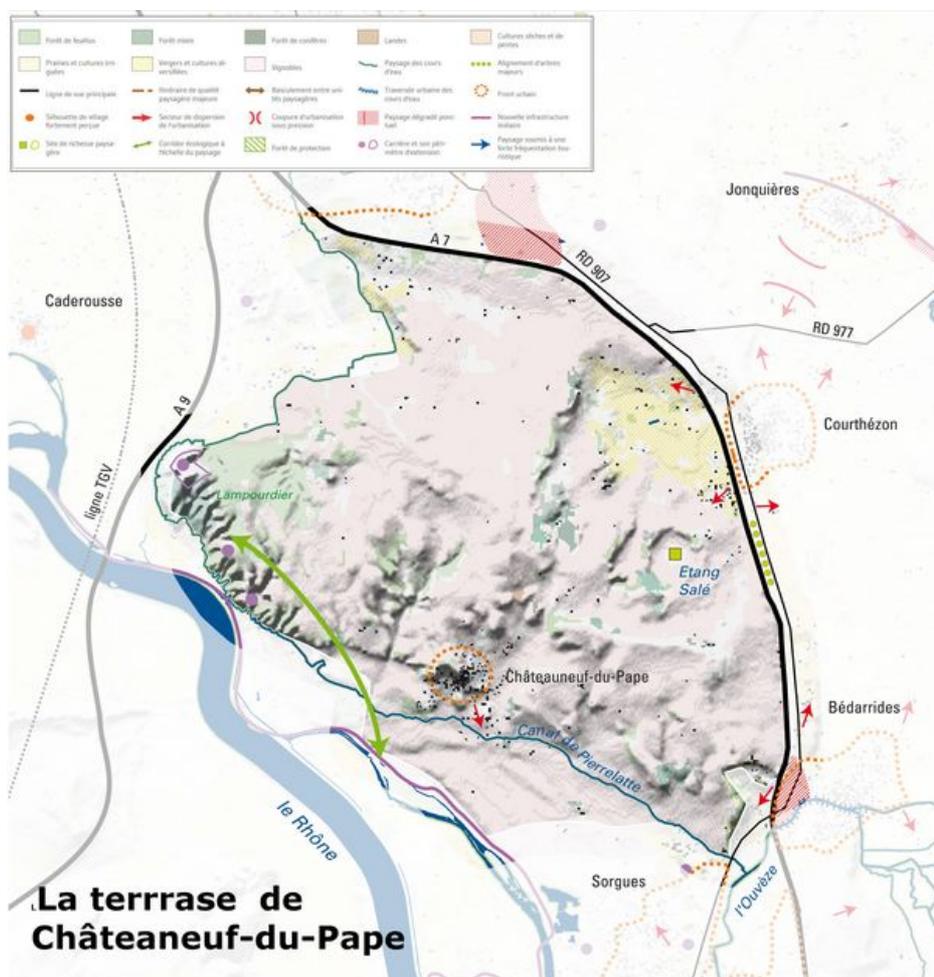
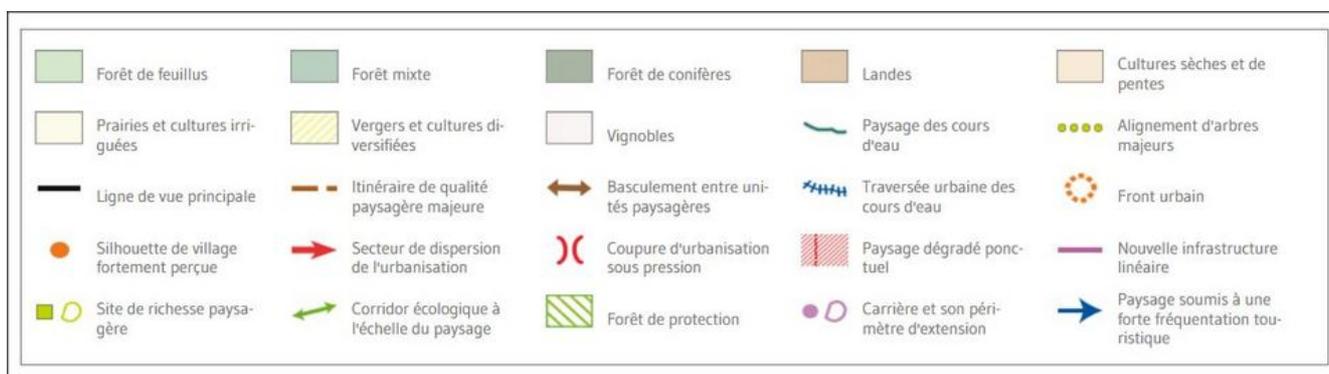


Enjeux paysagers de la terrasse de Châteauneuf-du-Pape

Un paysage patrimonialisé ...

La renommée du vignoble a protégé les terres de l'urbanisation. Les domaines maintiennent un paysage de qualité, favorable à leur image. Un enjeu fort concerne le développement des carrières du Lampourdier. L'urbanisation aux abords du village et sur les franges de l'unité crée également une pression.



Cliquer sur l'image pour avoir un aperçu

Gérer durablement les grandes structures du paysage



Des boisements étendus sont présents à l'ouest au Lampourdier : ils marquent le rebord du relief et contribuent à dissimuler la présence des carrières. De rares bosquets sont présents sur le reste de l'unité paysagère, ils apportent de la diversité dans ce paysage de monoculture de vigne. Le maintien de ces boisements présente aussi un intérêt écologique.



Les surfaces en vigne devraient rester stables et ne plus s'étendre. En revanche, des modes de palissage différents de la vigne, des techniques de plantation et de taille nouvelles et de réduction des intrants (enherbement), pourraient, s'ils apparaissent, favoriser des changements d'ambiances.

Valoriser les paysages fortement perçus



L'autoroute A7 et l'ex-RN7 bordent ce territoire côté Est, ainsi que l'autoroute A9 au nord-ouest : ce paysage est fortement perçu par ceux qui se dirigent vers le sud. Aucune voie majeure en revanche ne le traverse.

Prendre en compte les enjeux paysager liés à l'urbanisation et aux grands projets



La perception d'un bourg s'appuie sur la qualité du front urbain, la forme de sa silhouette et la qualité de ses entrées. L'extension urbaine autour de Châteauneuf représente un enjeu pour la qualité de la nouvelle frange ville/campagne, des entrées du village, et le maintien de la perception de sa silhouette.



Quelques pressions se font sentir pour développer l'urbanisation autour du village de Châteauneuf ou de façon dispersée. Dans ce paysage ouvert et vallonné, l'implantation de constructions nouvelles ou d'installations diverses (lignes aériennes, pylônes etc.) peut avoir un fort impact. Les bâtiments de caves viticoles ont une présence forte par leur volume. Le développement urbain est en revanche important sur les versants qui dominent la plaine du Comtat (exemple : vers Bédarrides, voir unité de la Plaine comtadine).

Préserver les sites de richesse paysagère ou écologique



L'étang salé à Courthézon constitue un site naturel unique : c'est une zone d'anciens paluds, drainée par un ensemble de canaux (mayres). Couvrant une surface de près de 20 ha, il s'agit de l'une des plus importantes zones humides du département de Vaucluse. Ce site a été labellisé « Espace Naturel Sensible » en 2005, avec une vocation plurielle : conservation de la biodiversité, itinéraire pédagogique et ludique à destination du public et rétention naturelle des épisodes pluvieux majeurs. Au Moyen Âge, et jusqu'en 1805, l'étang a été exploité pour en retirer du sel.



Pour maintenir des corridors écologiques, certaines liaisons entre espaces naturels doivent être maintenues, renforcées ou recrées : la proximité des boisements de Lampourdier avec ceux des îles

et du bord du Rhône est à souligner.

Les grands projets, enjeux paysagers à court terme

●○ La carrière de roche dure en exploitation au Lampourdier se signale lorsqu'on longe le versant ouest de la colline (voir unité du couloir rhodanien). Ses perspectives de développement, sur la commune d'Orange, sont à prendre en compte au regard de son impact paysager. Un arrêté d'extension a été signé en 2011. D'autres sites d'exploitation ne sont plus en activité aujourd'hui.



DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE
Hôtel du Département
Rue Viala - 84909 Avignon Cedex 09